



ministère  
éducation  
nationale



education.gouv.fr

[Accueil](#) > [Toute l'actualité](#)

## Toute l'actualité

### Ouverture des discussions sur les métiers de l'éducation nationale

Communiqué de presse - Vincent Peillon - 18/11/2013

**Comme annoncé au mois de juillet dernier, Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, ouvre aujourd'hui les discussions sur les métiers et les parcours professionnels des personnels de l'éducation nationale en recevant l'ensemble des organisations syndicales représentatives.**

Ces discussions, qui concernent plus de 900 000 fonctionnaires, s'inscrivent dans le cadre de la refondation de l'École, qui vise à **reconstruire les bases de notre système éducatif**, à hausser le niveau de tous les élèves et à réduire les inégalités.

**Pour avoir une École plus forte, la France a besoin que les femmes et les hommes qui la font vivre au quotidien soient à la fois mieux formés et mieux considérés qu'ils ne l'ont été au cours des dernières années.** Telle est la conclusion à laquelle est parvenue la communauté éducative lors de la concertation pour l'avenir de l'École, en 2012.

Pour y parvenir, le Gouvernement a tout d'abord reconstruit une **formation** de haut niveau et professionnalisante pour les enseignants et l'ensemble des personnels de l'éducation. Par ailleurs, **le travail des professeurs des écoles a été valorisé par une nouvelle indemnité et l'aide aux directeurs d'école a été renforcée.**

Il s'agit désormais, dans un second temps de la refondation, de **repenser collectivement les métiers qui feront l'École du XXI<sup>e</sup> siècle.** Cette réflexion a été engagée depuis plus d'un an avec l'ensemble des acteurs de l'éducation. L'un des objectifs de ces discussions est **une meilleure identification des missions pour une meilleure reconnaissance des métiers.** Le métier d'enseignant, par exemple, ne se limite pas au face-à-face avec la classe, et doit être redéfini en prenant en compte l'ensemble des missions accomplies.

Le ministère présente aujourd'hui aux organisations syndicales des pistes de travail pour une première série de six métiers : **les enseignants du second degré, les directeurs d'école, les enseignants et les psychologues scolaires exerçant au sein des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), les professeurs des écoles, les conseillers pédagogiques et les formateurs du premier et du second degré.**

Ces discussions, organisées en 13 groupes de travail correspondant aux principaux métiers de l'éducation nationale, se poursuivront jusqu'en février 2014.

Mise à jour : novembre 2013